Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

Placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République

Reconnue d'Utilité Publique le 9 juillet 1958 - Agrément- N° 11710

Comité de Seine-Saint-Denis

32 rue Delizy – hall 2 - 93694 PANTIN CEDEX

La lettre de Léon-Yves

LE SAVIEZ-VOUS ?

En raison des circonstances actuelles, dues à la pandémie où la déprime et la morosité se répandent parmi la population, j'ai souhaité, avec l'aide de ma superbe petite équipe, occuper votre esprit pendant quelque temps. J'ai donc choisi de vous présenter des pensées, des maximes et certaines réflexions des personnages qui ont marqué l'histoire de France.
Cela peut être une découverte pour certains et un jeu pour d'autres, questions-réponses.
J'ignore si j'ai bien fait mais ne vous gênez pas pour me le dire.
Et pour commencer, quelques dates historiques !

Les grandes dates de l'histoire de France

1515 : François Ier triomphe lors de la bataille de Marignan.
1572 : Le mariage d'Henri de Navarre et de Marguerite de Valois annonce le signal du massace de la St Barthélémy.
1635 : Création de la Compagnie des Iles d'Amérique et colonisation de la Guadeloupe et de la Martinique.
1680 : Création de la Comédie Française.
1683 : Le roi ordonne l'expulsion des Juifs du royaume.
1715 : Mort de Louis XIV.
1789 : La foule s'empare de la Bastille et massacre De Launay, son gouverneur.
1789 : L'Assemblée vote la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.
1793 : Exécution de Louis XVI, roi de France par le bourreau Sanson.
1793 : Début de la Terreur.
1793 : Exécution de Marie Antoinette, reine de France.
1800 : Création de la Banque de France.
1808 : Décrets réorganisant le culte juif en France.
1860 : Traité de Turin : la France cède la Sardaigne en contrepartie de Nice et de la Savoie.
1880 : Le 14 juillet devient fête nationale.
1900 : Inauguration du métro à Paris.
1909 : Louis Blériot traverse la Manche.
1914 : L'Allemagne déclare la guerre à la France.
1918 : Capitulation de l'Allemagne à Rethondes.
1919 : Loi portant la journée de travail à huit heures sans diminution de salaire.
1919 : Signature du traité de Versailles où la France obtient l'Alsace-Lorraine.
1920 : Loi contre la contraception.
1936 : Loi sur l'instauration des congés payés et sur les 40 heures de travail hebdomadaire.
1944 : Les femmes acquièrent le droit de vote sous la présidence de Charles de Gaulle.
1959 : Entrée en vigueur de la Communauté Economique Européenne (CEE).
1962 : Accords d'Evian mettant fin à la guerre d'Algérie.
2002 : Entrée en vigueur de la Monnaie unique Euro en Europe.

Correspondance à adresser au siège administratif à l'attention de :
Monsieur le Président du CDMJSEA93 - 32 rue Delizy. Hall 2 - 93694 PANTIN Cedex
Tel : 01 41 60 11 25 – Mail : cdmjs93@gmail.com - Site : www.cdmjs93.fr

Voici quelques pensées et autres réflexions de quelques grands hommes à travers les siècles.
A vous de découvrir qui les a prononcées (quelques indices). Les réponses se trouvent page 4.

1 Selon que vous soyez puissants ou misérables, les jugements de cour vous feront blancs ou noirs. *(Il vécut sous le règne de Louis XIV).*

2 Je crains le jour où la technologie surpassera nos échanges humains, le monde aura une génération d'idiots. *(Il obtint le prix nobel de physique en 1921).*

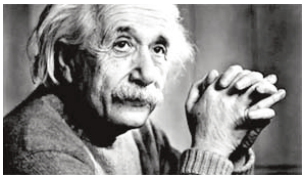

3 Le courage n'est pas l'absence de peur mais la capacité de vaincre ce qui fait peur. *(Il recevra le prix nobel de la Paix en 1993 avec Frederik de Klerc).*

4 Celui qui ne connait pas l'histoire, est condamné à la revivre. *(philosophe, économiste, militant révolutionnaire (1818-1883).*

5 Il y a 2 histoires : l'histoire officielle, menteuse, puis l'histoire secrète, où sont les véritables causes des événements. *(Ecrivain du XIXe siècle, son oeuvre complète s'appelle La Comédie humaine).*

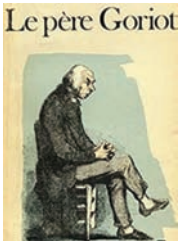

6 Tous les arts ont produit des merveilles, l'art de gouverner n'a produit que des monstres. *(Homme politique mort sous la guillotine le 28.7.1794 à l'âge de 26 ans).*

7 Vis comme si tu devais mourir demain. Apprends comme si tu devais vivre toujours. *(Est plus connu sous le nom de MAHATMA. Il n'obtiendra jamais le prix nobel de la Paix).*

8 Si la liberté d'expression nous est enlevée, alors, muets et silencieux, nous pourrons être conduits à l'abattoir comme des brebis. *(homme d'Etat américain du XVIIIème siècle.).*

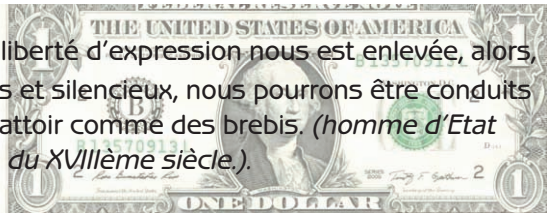

9 Que d'hommes se pressent vers la lumière, non pas pour voir mieux, mais pour mieux briller. (*philologue, philosophe, poète et musicien allemand).*

10 Je me presse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer. *(Homme dramaturge du XVIIème siècle. A son boulevard à Paris).*

11 Toutes les grandes personnes ont été des enfants, mais peu d'entre eux s'en souviennent.
(écrivain, poète, aviateur et reporter français).

12 Ce qui compte chez un homme, ce n'est pas la couleur de sa peau ou la texture de sa chevelure, mais la texture et la qualité de son âme. *(homme américain, assassiné le 4 avril 1968 à Memphis).*

13 N'interrompez jamais un ennemi qui est en train de faire une erreur.
(2021 : Bicentenaire de sa mort).

14 Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur.
(ecrivain et journaliste du XIXème, est un combattant pour l'égalité).

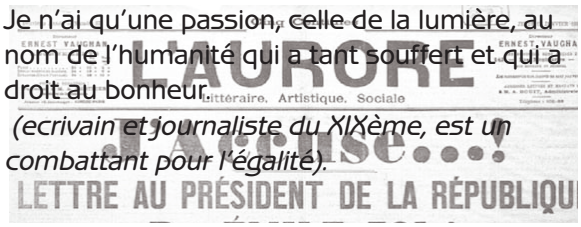

15 Le colonialisme n'est pas une machine à penser, n'est pas un corps doué de raison. Il est la violence à l'état de nature et ne peut s'incliner que devant une plus grande violence.
(psychiatre, essayiste martiniquais).

16 Tous les hommes ont les mêmes droits... Mais du commun lot, il en est qui ont plus de pouvoirs que d'autres. Là est l'inégalité.
(Fonde le mouvement littéraire de la négritude).

D’autres dates de l’histoire, dans le désordre :

1841. Une loi interdit le travail des enfants de moins de huit ans, limite la journée de travail à huit heures pour les 8-12 ans et à douze heures pour les 12-16 ans. Le travail de nuit (de 9 heures du soir à 5 heures du matin) est interdit aux moins de 13 ans, et pour les plus âgés, deux heures comptent pour trois.

25 mai 1864

Depuis 1791, le droit de grève est interdit en France. Malgré les interdictions, le mouvement ouvrier se développe et des grèves sont organisées dans les années 1862-64. Sous la pression, Napoléon III assouplit sa politique sociale. La loi Ollivier du 25 mai 1864 supprime le délit de coalition qui datait de la Révolution française. Cette loi permet aux ouvriers de faire grève s’ils respectent certaines conditions : ne pas empêcher le travail des non-grévistes, ne pas commettre d’actes de violence. Le droit de réunion n’est toujours pas reconnu, ce qui complique l’organisation des ouvriers. Malgré cela, elle constitue la première étape vers le droit syndical, une avancée sociale majeure pour les travailleurs.

1884. La loi dite « Waldeck-Rousseau » instaure la liberté syndicale.

1892. Une loi limite et réglemente le travail des femmes et des enfants et crée le corps des inspecteurs du travail.

1898. La loi sur les accidents du travail établit le principe de la responsabilité patronale.

1900. La loi Millerand abaisse à onze heures la durée du travail journalier.

1906. Instauration d’un repos obligatoire hebdomadaire de 24 heures. Création du ministère du Travail sous le gouvernement Clémenceau.

1910. Loi instituant le Code du travail.

1936. « Accords de Matignon » (semaine de 40 heures sans perte de salaire, congés payés, assurances sociales…).

1948 : Déclaration universelle des droits de l’homme. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ce texte exprime les droits fondamentaux de tout être humain.

1965 : la loi autorise les femmes mariées à disposer de leur argent sans accord du mari. Des millions d'épouses ouvrent un compte bancaire.

2000 : Loi sur la parité homme-femme en politique. Cette loi a été appliquée pour la première fois en 2001.

Abolition de l’esclavage

En France, sur le royaume de France continental, l'esclavage est aboli par Louis X en 1315 via l'édit du **3 juillet 1315**, qui affirme que « *selon le droit de nature, chacun doit naître franc* » et que « *par tout notre royaume les serviteurs seront amenés à franchise* ». À la suite de cet édit, tout esclave qui pose le pied dans le Royaume est automatiquement affranchi. Malgré cet édit, Louis XIV autorise en 1671 le commerce triangulaire, permettant aux ports de Bordeaux, Nantes et La Rochelle de pratiquer le commerce d'esclave à destination des colonies. Cette traite d'esclave ne remettait pas en cause le traité sur l'esclavage en métropole.

En dépit de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la Constitution de 1791 refuse l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, au motif que cela causerait la ruine de ces dernières. Après la révolte d’esclaves, l'esclavage est aboli, le **4 février 1794,** dans toutes les colonies françaises. Mais en 1802 Bonaparte rétablit l’esclavage. Enfin, le **27 avril 1848**, sous la IIe République, Victor Schœlcher, un fervent abolitionniste, obtient le vote, par l'Assemblée nationale, du décret d'abolition de l'esclavage qu'il a inspiré, quinze ans après que la Grande-Bretagne l'eut aboli dans ses propres colonies.

MUR DE BERLIN

Le 9 novembre 1989, le mur de Berlin est tombé.

« *Monsieur Gorbatchev, ouvrez cette porte.* » C’est en ces termes que le président Reagan, en 1987, s’est adressé au secrétaire général de l’Union soviétique devant la Porte de Brandebourg, près du mur de Berlin. « *Monsieur Gorbatchev, abattez ce mur !* »

Le défi lancé par le président Reagan a donné lieu à des pressions internationales croissantes sur Moscou pour amener la capitale soviétique à tenir ses promesses d’ouverture et de réformes. Le mur de Berlin, qui était devenu un symbole de l’oppression soviétique, tombera deux ans plus tard.

1. Jean de LA FONTAINE, (*Les Animaux malades de la peste* - 1678). On fête cette année son 400e anniversaire de naissance (1621-1695). Homme littéraire, publiera *Les Fables* (dédiées au Dauphin). Sera soutenu financièrement par Nicolas Fouquet.

2. Albert EINSTEIN. Il militera pour les droits civiques et contre le racisme jusqu'à sa mort. Il sera d'ailleurs harcelé très longtemps par le FBI. Un an après son installation aux États-Unis (en 1934), il présente sa vision de l'humanité, et pose la question de la place de la science vis-à-vis de l'humanité.

3. Nelson MANDELA. Né en 1918 il passera une grande partie de sa vie à lutter pacifiquement contre l'apartheid. Après plus de 27 années d'emprisonnement, il finira président de la République de l'Afrique du Sud en 1994.

4. KARL MARX. Philosophe allemand et théoricien du socialisme, a écrit "*Le Capital*", qui décrit en détail les rouages du capitalisme. Il a rédigé le manifeste du parti communiste, avec son ami Friedrich Engels.

5. Honoré de BALZAC (1799-1850), son premier roman à son nom sera *Le dernier des Chouan ou la Bretagne* en 1800, puis parmi les plus connus : *Le colonel Chabert, Eugénie Grandet, Illusions perdues...*

6. Louis Antoine de ST JUSTE était un homme politique français de la Révolution française. Elu le plus jeune député à la Convention nationale (25 ans), appartenant au groupe des Montagnards. Visionnaire et même utopiste.

7. GANDHI. Né en Inde en 1869 d'une famille assez aisée. Il fera des études de droit à Londres. De retour en Inde, après la première guerre mondiale il s'opposera à la Grande Bretagne en organisant une résistance civique et deviendra célèbre sous le nom de « Mahatma ». Une de ses plus grandes campagnes anti colonialistes est la « marche du sel », non violente. Il sera assassiné le 30 janvier 1948.

8. Georges WASHINGTON. Premier président des États-Unis, est le général vainqueur des Britanniques et héros de l'Indépendance. Très populaire, il est le seul président ayant été élu deux fois à l'unanimité (il n'avait pas d'opposant), en 1789 et 1792.

9. NIETSCHE. (1844-1900). Nait en Prusse d'un père pasteur. L'année 1885 marque la publication de l'oeuvre majeure de sa vie : *Ainsi parlait Zarathoustra.*

10. Pierre-Augustin Caron de BEAUMARCHAIS. Écrivain, dramaturge, et musicien français du XVIIème siècle, il est une figure importante du Siècle des Lumières. Il est l'auteur du *Barbier de Séville et des Noces de Figaro.*

11. Antoine de SAINT EXUPERY. (1900-1944) Au cours de son service militaire il devient pilote puis se se fait embaucher pour distribuer le courrier en Afrique et en Amérique latine. Il publie des romans, "*Vol de nuit*" (1931), "*Terre des hommes*" (1939). Il meurt le 31 juillet 1944 au large de Marseille, son avion n'a été retrouvé qu'au début des années 2000. "*Le Petit Prince*", d'abord publié aux Etats-Unis en 1943 puis en 1946 en France est un succès retentissant, traduit dans près de 300 langues.

12. Martin Luther KING. Né en 1929 il recevra le prix Nobel de la paix en 1964 pour sa lutte non violente contre la ségrégation raciale.
Le 28 août 1963, à Washington, Martin Luther King délivrait un discours historique qui fit de lui l'une des figures emblématiques de la lutte contre la ségrégation et le racisme : *I HAVE A DREAM*

13. Napoléon BONAPARTE. Né à Ajaccio en 1769 et mort à St Hélène exilé le 5 mai 1821. D'abord général français, devient 1er consul de 1800 à 1804 puis empereur des Français de 1804 à 1815, à la défaite de Waterloo.

14. Emile ZOLA (1840-1902). Sa grande oeuvre littéraire s'intitule "*Les Rougon-Macquart*" (20 romans).
Le 13/1/1898 il publiera le texte "*J'accuse*" en première page du quotidien parisien *L'Aurore* sous la forme d'une lettre ouverte au président de la République Félix Faure. Le texte accuse le gouvernement de l'époque d'antisémitisme dans l'affaire Dreyfus.

15. Franz Omar FANON, né en 1925 à Fort de France, était un psychiatre écrivain, combattant anticolonialiste. Il exercera quelques années dans un hôpital psychiatrique d'Algérie. Il a lutté toute sa vie contre le colonialisme. Ses écrits les plus importants: *Les Damnés de la Terre, Peau noire, masques blancs.*

16. Aimé Césaire. Né à Basse-Pointe en Martinique en 1913, il étudie au Lycée Louis le Grand où il rencontre Léopold Sédar Senghor. Agrégé de lettres il devient maire de Fort-de-France et député. Il forge le concept de la négritude entre autres avec Léopold Sédar Senghor, Léon-Gontran Damas... Il décède en 2008 et aura des obsèques nationales à Fort-de-France.

Léon-Yves Bohain

Pour tout contact : lybohain@orange.fr - Merci

MARS 2021